

opusdei.org

L'alliance matrimoniale

Sauvegarder l'alliance de l'homme et de la femme est une vocation exigeante et passionnante. Dieu lui-même garde et protège avec tendresse le couple humain, son chef d'œuvre !

22/04/2015

PAPE FRANÇOIS

AUDIENCE GÉNÉRALE

Place Saint-Pierre

Mercredi 22 avril 2015

Chers frères et sœurs, dans le livre de la Genèse, il nous est dit que la femme n'est pas une « réplique » de l'homme. Elle est une créature de Dieu et non de l'homme ! La confiance de Dieu à l'égard de l'homme et de la femme est grande. Mais le péché va provoquer entre eux défiance et division. Ils seront tentés dans leurs relations par mille formes de malversations, de séduction mensongère et de tyrannie humiliante, parfois dramatiques et violentes.

Pensons à l'instrumentalisation du corps féminin dans la culture médiatique actuelle ; ou encore à la méfiance et même à l'hostilité qui se répand dans notre culture à l'égard de l'alliance entre un homme et une femme, capable d'améliorer l'intimité de la communion et de garder la dignité de la différence. La

déévaluation sociale de l'alliance stable et féconde de l'homme et de la femme est certainement une perte pour tous. Nous devons remettre en honneur le mariage et la famille.

Dans les circonstances actuelles, la sauvegarde de l'alliance de l'homme et de la femme, même s'ils sont pécheurs et blessés, découragés et humiliés, est pour nous croyants une vocation exigeante et passionnante. Dieu lui-même garde et protège avec tendresse le couple humain, son chef d'œuvre !

Je suis heureux de vous accueillir chers amis de langue française, particulièrement les paroisses et les nombreux jeunes venus de France, ainsi que la paroisse francophone de Bucarest. Que Dieu bénisse chacune de vos familles et donne à celles que la vie a brisées la force et le courage dans l'épreuve ! Bon pèlerinage !

source : vatican.va

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-be/article/lalliance-
matrimoniale/](https://opusdei.org/fr-be/article/lalliance-matrimoniale/) (19/03/2026)